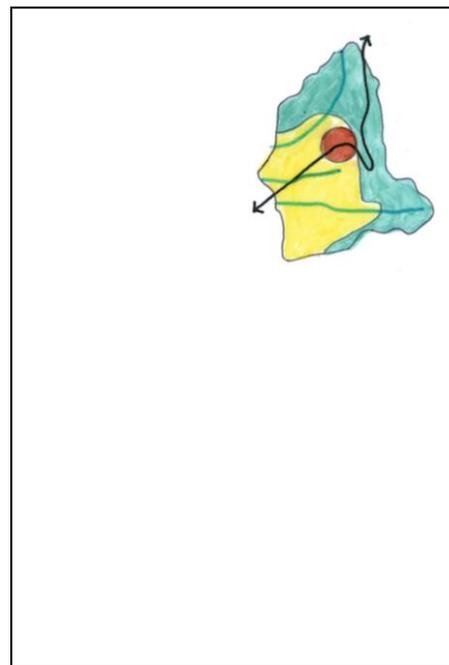
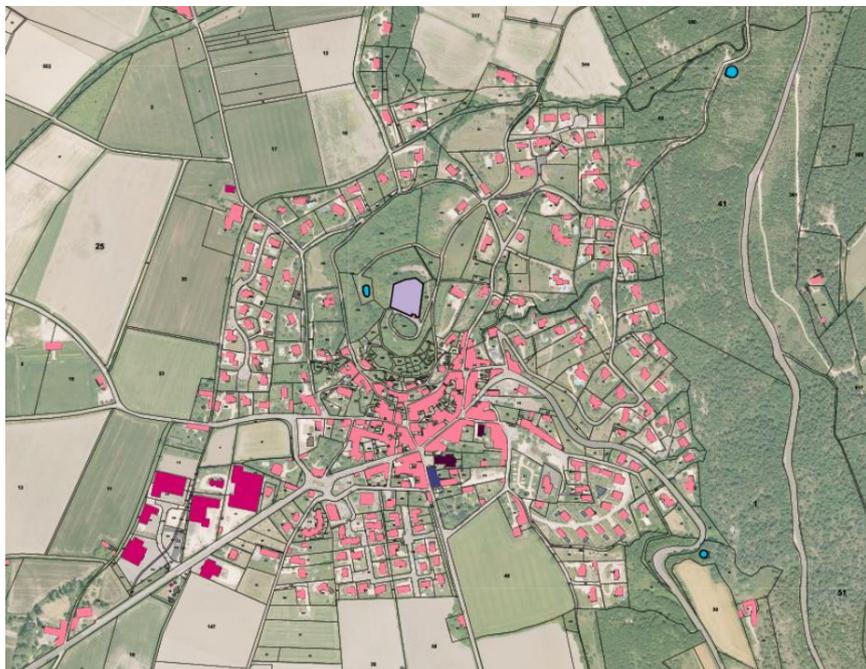
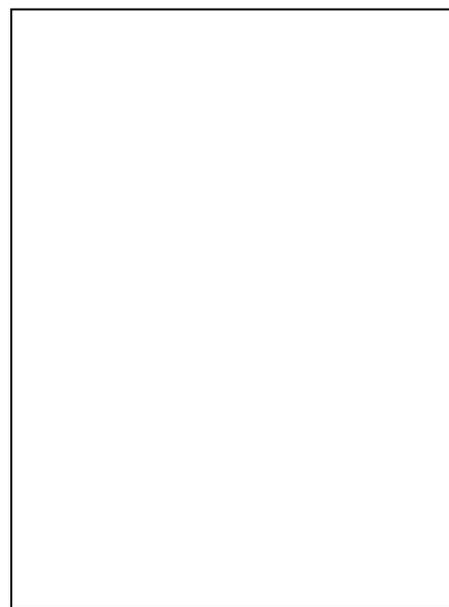


Commune de Puy-Saint-Martin

Département de la Drôme



Plan Local d'Urbanisme



Annexes



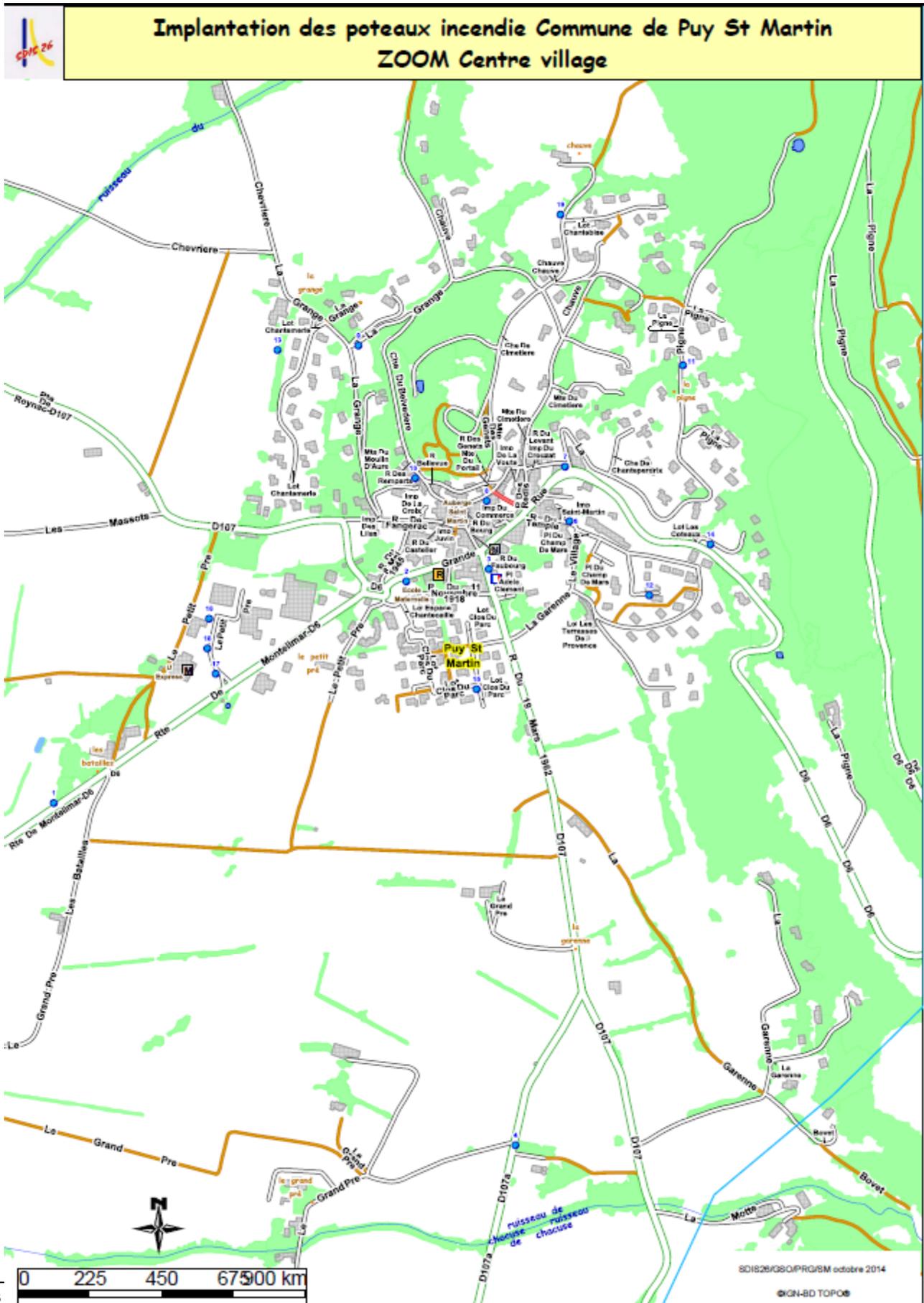
PIECE N°7

Vu et certifié conforme pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 30/11/2017 approuvant le PLU de Puy-Saint-Martin.
Le Président de la communauté de commune du Val de Drôme.

SOMMAIRE

1. Poteaux incendies.....	3
2. Réseau Eau Potable.....	4
3. Eclairage Public.....	5 et 6
4. Servitudes d'Utilité Publique.....	7
5. Cabanons à protéger.....	8
6. Schéma d'assainissement.....	9

1.Poteaux Incendies



3.Eclairage Public



4.Servitudes d'Utilité Publique

Département de la Drôme

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Commune de Puy-Saint-Martin

Servitudes d'Utilité publique

Plan local 10-07-2007

Échelle 1:7 770



- Légende**
- Servitudes opposées sur le territoire communal
- A4 : servitudes des aménagements de berges des cours d'eau non navigables ni flottables
 - I1 : servitudes des aménagements de pipelines
- Limites administratives
- Commune
 - Intercommunalité

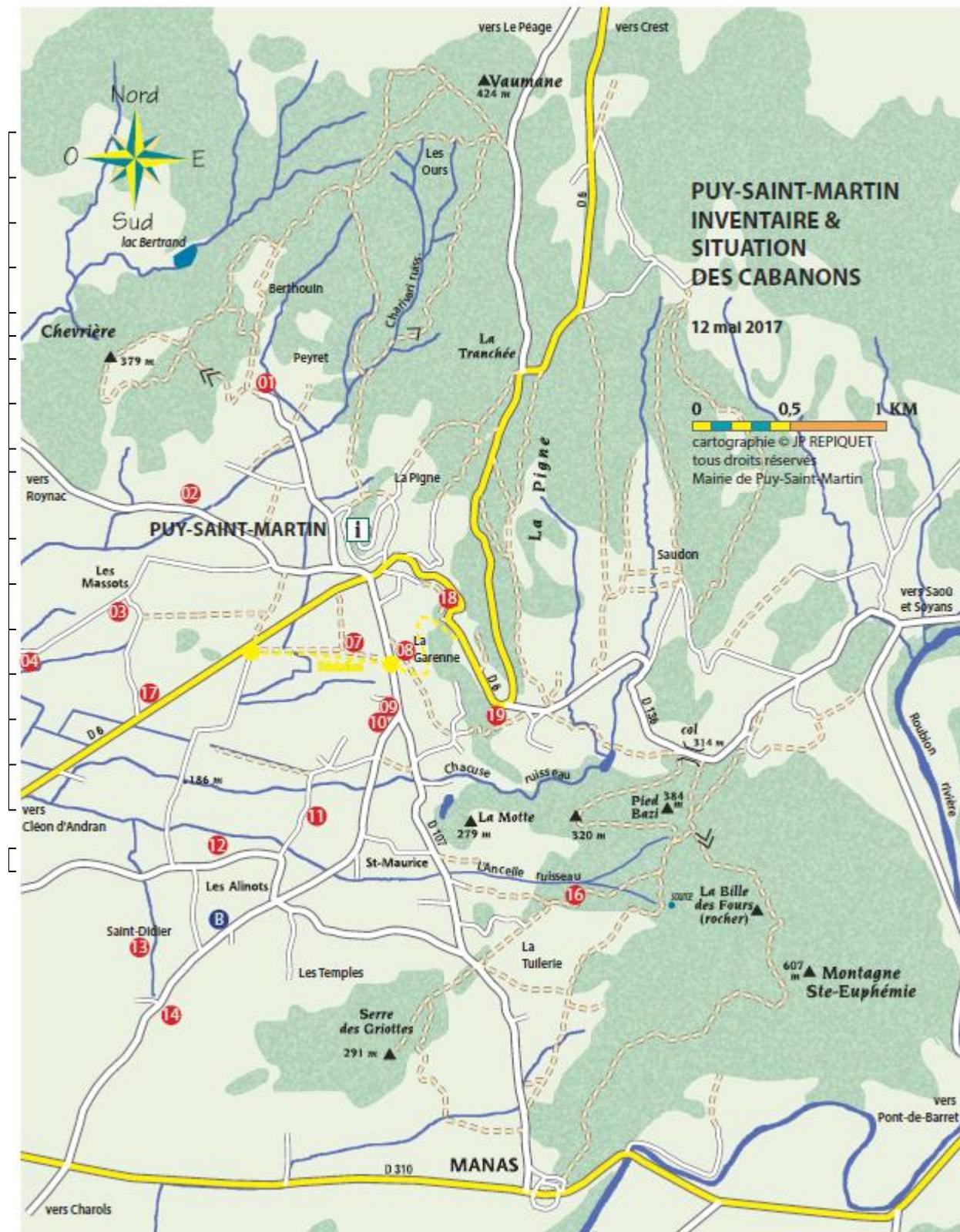
Puy-Saint-Martin
Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	N°	Date	Objet
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Chacuse : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Charvari : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottable	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	L'Ancelle : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°3 / SPSE PL3 (Fos-St Quentin)	Non renseigné	inconnu	18-12-1970	Création
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°2 / SPSE PL2 (Fos-Oberoffen sur Moder)	Non renseigné	inconnu	18-12-1970	Création
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°1 / SPSE PL1 (Fos-Kalsruhe)	Non renseigné	inconnu	16-12-1960	Création

Servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	N°	Date	Objet
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Chacuse : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Charvari : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottable	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	L'Ancelle : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°3 / SPSE PL3 (Fos-St Quentin)	Non renseigné	inconnu	18-12-1970	Création
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°2 / SPSE PL2 (Fos-Oberoffen sur Moder)	Non renseigné	inconnu	18-12-1970	Création
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°1 / SPSE PL1 (Fos-Kalsruhe)	Non renseigné	inconnu	16-12-1960	Création

5. Cabanons à protéger



6. Schéma d'assainissement

COMMUNE DE PUY SAINT MARTIN
1261



ZONAGE ASSAINISSEMENT

Code	N° ordonnance	Date
15000	N°1708	09/03/17

Projet : Zone
Municipalité :
Date de mise en œuvre de l'opération : 2017

Legende

- Niveau d'assainissement
- Zone d'assainissement
- Assainissement collectif existant
- Assainissement collectif futur
- Assainissement non collectif

